NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300018 - Ouessant-Molène

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5300018

1.3 Appellation du site

Ouessant-Molène

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

20/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028967940&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,91194°

Latitude : 48,3725°

2.2 Superficie totale

77114 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

99%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29017	BRELES
29040	CONQUET
29084	ILE-MOLENE
29098	LAMPAUL-PLOUARZEL
29112	LANILDUT
29155	OUESSANT
29177	PLOUARZEL
29190	PLOUGONVELIN
29201	PLOUMOGUER
29221	PORSPODER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		23166,6 *(30 %)*		P	A	B	A	A
1150 *Lagunes côtières*	X	2,22 *(0 %)*		G	C	C	B	B
1170 *Récifs*		46333,2 *(60 %)*		P	A	B	A	A
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		3,7 *(0 %)*		G	C	C	B	B
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		2,12 *(0 %)*		G	D			
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		135,12 *(0,18 %)*		G	C	B	A	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		1,03 *(0 %)*		G	D			
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		1,39 *(0 %)*		G	D			
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0,35 *(0 %)*		G	D			
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		1,33 *(0 %)*		G	D			
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	17,51 *(0,02 %)*		G	D			
2150 *Dunes fixées décalcifiées atlantiques (Calluno-Ulicetea)*	X	0,05 *(0 %)*		G	D			
3110		0,76		G	D			

Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)		*(0 %)*						
4030 *Landes sèches européennes*		176,35 *(0,23 %)*		G	D			
7230 *Tourbières basses alcalines*		7,72 *(0,01 %)*		G	D			
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,08 *(0 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	1	1	i	R	G	C	C	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	R	DD	D			
M	1349	*Tursiops truncatus*	p	56	72	i	P	G	C	B	C	B
M	1351	*Phocoena phocoena*	c			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	c			i	V	DD	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	r	7	7	bfemales	P	G	A	A	C	A
M	1364	*Halichoerus grypus*	c	153	235	i	P	G	A	A	C	A
P	1441	*Rumex rupestris*	p			i	P	G	C	A	C	A
P	6985	*Vandenboschia speciosa (Willd.) G.Kunkel, 1966*	p			i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus helveticus*			i	P						X
M		*Balaenoptera acutorostrata*			i	P			X		X	
M		*Delphinus delphis*			i	P			X		X	
M		*Globicephala melas*			i	P			X		X	
M		*Grampus griseus*			i	P			X		X	
P		*Crambe maritima*			i	P						X
P		*Isoetes histrix*			i	P						X
P		*Lepidium latifolium*			i	P						X
P		*Ophioglossum lusitanicum*			i	P						X
P		*Polygonum maritimum*			i	P						X
P		*Sagina nodosa*			i	P						X
P		*Cytisus scoparius subsp. maritimus*			i	P						X
P		*Daucus carota subsp. gadecaei*			i	P						X
P		*Romulea columnae subsp. coronata*			i	P						X

P		*Solidago virgaurea subsp. rupicola*			i	P			X	X		
P		*Trifolium repens subsp. occidentale*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	95 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %

Autres caractéristiques du site

L'île d'Ouessant et l'archipel de Molène sont situés entre la mer Celtique et la Manche. Situées à la pointe de Bretagne, ces îles sont soumises à des conditions météorologiques particulièrement rudes. L'action combinée de la houle, générée au large par les vents, et des courants de marée, parmi les plus forts d'Europe, crée des conditions de mer jadis redoutées par tous les navigateurs.
Falaises, landes et pelouses littorales de l'île d' Ouessant, îles basses et récifs de l'archipel de Molène et vaste plate-forme rocheuse sous-marine (alignement de hauts fonds) de l'extrêmité nord-ouest de la mer d'Iroise.

Vulnérabilité
: Les habitats d'intérêt communautaire des îles, îlots et fonds marins sont en général en bon état de conservation.
Les menaces potentielles sont liées à la fréquentation touristique des pelouses et landes rases sommitales (piétinement), ainsi qu'à la présence de micro-décharges non contrôlées. Localement, l'abandon de pratiques culturales et/ou de l'élevage extensif (moutons) provoque une fermeture du milieu par une végétation de type "fourré" : cette fermeture ne se fait toutefois qu'exceptionnellement au détriment d'habitats d'intérêt communautaire (lande).
La création du parc naturel marin d'Iroise permet dorénavant de gérer la fréquentation et les activités dans le sens de la conservation des mammifères marins et des habitats.
La poursuite des extractions de maerl et de granulats devra faire l'objet d'études d'incidence adaptées aux enjeux de conservation.
Son plan de gestion vaudra document d'objectifs Natura 2000.

4.2 Qualité et importance

Les fonds rocheux dominent très largement sur le site depuis la côte jusqu'à des profondeurs de 50 mètres et même 100 mètres au nord d'Ouessant.
Le paysage sous-marin est néanmoins varié car dans certaines zones, l'action des courants et de la houle a entraîné des accumulations de blocs (Balanec, Bannec, ouest de Molène), de galets (île aux Chrétiens) de sable et même de maërl (bancs des Pourceaux au nord-est de Litiry, bancs des Courleaux au nord de Morgol).
Le périmètre du site Natura 2000 existant comprend donc un grand nombre d'habitats côtiers de forte valeur patrimoniale.
L'extension 2008 vers le large permet d'englober le complexe d'habitats rocheux et sédimentaires situé autour du champ d'algues du plateau molènais. La diversité des substrats, leur présence à différentes profondeurs, dans un secteur où l'hydrodynamisme varie considérablement d'un endroit à un autre, sont autant de paramètres qui viennent multiplier le nombre et l'importance des habitats marins rencontrés sur le site étendu.
Ce site étendu permet une meilleure diversité des habitats d'intérêt communautaire présents sur cette zone. Il est un très bon exemple représentatif de la diversité des conditions océanographiques (températures, profondeurs, hydrodynamisme) rencontrées dans le vaste ensemble de la plate-forme continentale de l'ouest finistérien.
Il regroupe ainsi champs d'algues majeurs et peuplements benthiques particulièrement productifs justifiant aisément sa désignation au titre de la directive Habitats.
Les parois rocheuses (présence de l'Oseille des rochers : espèce d'intérêt communautaire à répartition euratlantique littorale), les landes et pelouses aérohalines sommitales des falaises soumises aux embruns présentent ici une typicité et un état de conservation exceptionnels.

A noter la présence de l'habitat pelouse à Ophioglossum lusitanicum et Isoetes histrix sur des superficies très restreintes, non cartographiables et très temporaires. Il se présente en mosaïque au sein de l'habitat pelouse de falaise littorale (1230).

Il faut noter la présence sur certaines îles de lagunes, habitat d'intérêt communautaire prioritaire.
L'étendue du platier rocheux explique l'importance de la couverture algale, en particulier aux abords de l'archipel de Molène (65 espèces recensées) ; il s'agit en l'occurence du plus vaste champ de laminaires des eaux territoriales françaises.

Ce secteur de la mer d'Iroise (Réserve de Biosphère de l'Unesco depuis 1988 et Parc Naturel Marin) accueille une population de Phoques gris (autour de 80 individus), espèce pour laquelle la mer d'Iroise constitue la limite méridionale de son aire de répartition européenne.

A noter la présence d'une population sédentaire reproductrice de Grand Dauphin d'une cinquantaine d'individus ainsi que celle de la Loutre d'Europe dont la présence en milieu insulaire est rarissime en France.

Sur ce site, le Grand Dauphin et le phoque gris peuvent être qualifiées de "résident". Le groupe de Grands Dauphins côtiers présents est composé d'individus sédentaires et les phoques gris utilisent ce site tout au long de l'année pour réaliser l'ensemble de leur cycle même si ce ne sont pas toujours les mêmes individus.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	F02.03	Pêche de loisirs		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	K01.01	Erosion		I
L	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
L	F03.01	Chasse		I
M	D03.02	Voies de navigation		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	F02.01.02	Pêche au filet		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H07	Autres formes de pollution		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

A.D.M.S. 1996. Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux sublittoraux en Proche Iroise et en rade de Brest. Direction régionale de l'Environnement, Conseil Régional de Bretagne, Département du Finistère, 99 pages plus annexes.

Arzel P. 1998. Les laminaires sur les côtes bretonnes : Evolution de l'exploitation et de la flottille de pêche, état actuel et perspectives. Editions Ifremer. 139 pages.
Boncoeur J., Alban F., Appéré G., Bermell S., Berthou P., Curtil O., Demanèche S., Drogou M., Guyader O., Huet J., Jézéquel M., Sabourin A., Thébaud O. et Véron G. (2002) Activités halieutiques et activités récréatives dans le cadre d'un espace à protéger : le cas du Parc National Marin de la Mer d'Iroise. Projet de recherche cofinancé par le Programme " Espaces protégés " du MEDD. Rapport intermédiaire décembre 2002. UBO CEDEM / IFREMER / UVSQ C3ED, 208 p.

HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.

Le Hir M. et Hily C. 1998. Fonction écologique de la zone intertidale de la réserve de biosphère d'Iroise : rôle dans le cycle biologique des crabes exploités et projet pédagogique. Rapport UBO/Conseil Général du Finistère-Direction Régionale de l'Environnement Bretagne, 66 pages.

LE DUFF M. et al. 1999. Environnement Naturel de l'Iroise. Bilan des Connaissances et Intérêt Patrimonial. Rapport d'étude DIREN Bretagne, UBO, 77 p

Raffin C. 2002 Bases biologiques et écologiques de la conservation de la biodiversité en mer d'Iroise. Thèse de doctorat d'université.

Ridoux V., C. Guinet, C. Carcaillet et Creton P. 1994. Utilisation de l'espace par les mammifères marins et propositions de zonage. Réserve de la Biosphère de L'Iroise, 51 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	40 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	25 %

80	Parc naturel régional	2 %
90	Autre protection	98 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	Iroise	*	1%
32	ARCHIPEL MOLENE OUESSANT	*	40%
36	Iroise	*	1%
54	Iroise	*	25%
80	Armorique	*	2%
90	Parc Naturel Marin d'Iroise	*	98%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve de Biosphère	Iroise	*	35%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel marin d'Iroise
Adresse : Pointe des Renards 29217 Le Conquet
Courriel : cecile.lefeuvre@afbiodiversite.fr
Organisation : Parc naturel régional d'Armorique
Adresse : 15, place aux Foires - BP27 29590 Le Faou
Courriel : agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
Nom : Ouessant-Molène
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/75_DOCOB_ouessant_molene.pdf
Nom : Plan de Gestion du PNMI
Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/75_etat_initial.pdf
Nom : Plan de Gestion du PNMI
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/75_finalites_gestion.pdf
Nom : Plan de Gestion du PNMI
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/75_indicateurs.pdf
Nom : Plan de Gestion du PNMI
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/75_resume.pdf

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Parc Naturel Marin d'Iroise.

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude ;
Point d'entrée et de sortie de la BAN Lanvéoc;
Zone de posés d'hélicoptères.

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires, zones de tir (R154, R157);
Missions de sécurisation (goulet de Brest, détachement renfort Bretagne) par le 9ème Brigade Légère Blindée de Marine(9BLBMa)

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29).
Opérations de déminage d'accès au port de commerce et des chenaux d'accès vers le goulet ;
Emission sonar, mise à l'eau d'engins remorqués.

Action de l'état en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer îa protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause

Le classement concerne le Sémaphore de Saint Mathieu, le CROSS Corsen, la batterie d'Oussant Stiff, le sémaphore du Stiff le fort et réduit de la Croix Saint Michel. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.